

1 Équations cartésiennes

1.1 Cercle

Propriété. Soit $[AB]$ un segment. Le cercle de diamètre $[AB]$ est l'ensemble des points M du plan vérifiant les expressions suivantes, équivalentes :

- (i) $\overrightarrow{AM} \cdot \overrightarrow{BM} = 0$;
- (ii) $(x - x_A)(x - x_B) + (y - y_A)(y - y_B) = 0$ (où (x, y) , (x_A, y_A) , (x_B, y_B) sont les coordonnées respectives de M , A et B).

Propriété. Le cercle de centre A et de rayon r est l'ensemble des points M du plan vérifiant l'une des expressions suivantes, équivalentes :

- (i) $AM = r$
- (ii) $(x - x_A)^2 + (y - y_A)^2 = r^2$ (où (x, y) et (x_A, y_A) sont les coordonnées respectives de M et A).

1.2 Droite

Définition. Un *vecteur normal* à une droite est un vecteur orthogonal à la direction de la droite.

Propriété. Soit une droite du plan d'équation cartésienne $ax + by + c = 0$. Alors le vecteur de coordonnées (a, b) est normal à cette droite.

Démonstration. On sait que $\vec{u}(-b, a)$ est un vecteur directeur de cette droite. Soit \vec{v} le vecteur de coordonnées (a, b) . Alors $\vec{u} \cdot \vec{v} = -b \times a + a \times b = 0$. Donc \vec{u} et \vec{v} sont orthogonaux, donc \vec{v} est un vecteur normal à la droite. □

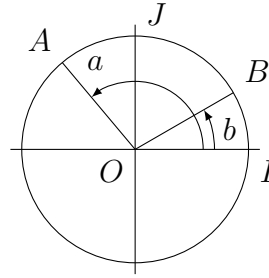
Propriété. Soient A et \vec{u} un point et un vecteur du plan. La droite de vecteur normal \vec{u} passant par A est l'ensemble des points vérifiant $\overrightarrow{AM} \cdot \vec{u} = 0$.

2 Trigonométrie

Propriété. Soient a et b deux nombres réels.

- $\cos(a + b) = \cos a \cos b - \sin a \sin b$
- $\cos(a - b) = \cos a \cos b + \sin a \sin b$

- $\sin(a + b) = \sin a \cos b + \sin b \cos a$



- $\sin(a - b) = \sin a \cos b - \sin b \cos a$

Démonstration.

Soient a et b deux réels, et A et B deux points tels que $(\vec{i}, \vec{OA}) = a$ et $(\vec{i}, \vec{OB}) = b$. Alors les coordonnées de A et B dans le repère $(0, \vec{i}, \vec{j})$ orthonormé sont respectivement $(\cos a, \sin a)$ et $(\cos b, \sin b)$.

1. Commençons par démontrer que $\cos(a - b) = \cos a \cos b + \sin a \sin b$.

- Supposons que $0 \leq b \leq a < 2\pi$. Exprimons le produit scalaire $\vec{OB} \cdot \vec{OA}$ de deux manières différentes.

- D'une part, $\vec{OB} \cdot \vec{OA} = \cos a \cos b + \sin a \sin b$.

- D'autre part, $\vec{OB} \cdot \vec{OA} = OB \cdot OA \cdot \cos(\vec{OB}; \vec{OA})$. Or, on a :

$$\begin{aligned} (\vec{OB}; \vec{OA}) &= (\vec{OB}; \vec{i}) + (\vec{i}; \vec{OA}) \\ &= -(\vec{i}; \vec{OB}) + (\vec{i}; \vec{OA}) \\ &= -b + a \\ &= a - b \end{aligned}$$

Donc $\vec{OB} \cdot \vec{OA} = \cos a - b$.

Donc $\cos a \cos b + \sin a \sin b = \cos(a - b)$.

- Supposons maintenant que $0 \leq a \leq b < 2\pi$. Avec le même raisonnement, nous trouvons que $\cos a \cos b + \sin a \sin b = \cos(a - b)$. Or $\cos(a - b) = \cos -(a - b) = \cos(b - a)$, donc nous retrouvons la formule précédente.

- Enfin, les cas où $a \notin [0; 2\pi[$ ou $b \notin [0; 2\pi[$ se déduisent des précédents en utilisant le fait que pour tout réel t , $\cos(t + 2k\pi) = \cos t$ et $\sin(t + 2k\pi) = \sin t$ (pour $k \in \mathbb{Z}$).

2. $\cos(a + b) = \cos(a - (-b)) = \cos a \cos(-b) + \sin a \sin(-b) = \cos a \cos b - \sin a \sin b$.

3. $\sin(a + b) = \cos(\frac{\pi}{2} - (a + b)) = \cos((\frac{\pi}{2} - a) - b)$.

Donc $\sin(a + b) = \cos(\frac{\pi}{2} - a) \cos b + \sin(\frac{\pi}{2} - a) \sin b = \sin a \cos b + \cos a \sin b$.

4. $\sin(a - b) = \sin(a + (-b)) = \sin a \cos(-b) + \cos a \sin(-b) = \sin a \cos b - \cos a \sin b$.

□

Corollaire (Duplication). Soit a un réel.

• $\sin 2a = 2 \sin a \cos a$

• $\cos^2 a = \frac{1 + \cos 2a}{2}$

• $\cos 2a = \cos^2 a - \sin^2 a = 1 - 2 \sin^2 a = 2 \cos^2 a - 1$

• $\sin^2 a = \frac{1 - \cos 2a}{2}$

Démonstration. Ce sont des applications de la propriété précédente, en prenant $b = a$, en considérant également l'égalité $\cos^2 a + \sin^2 a = 1$.

□